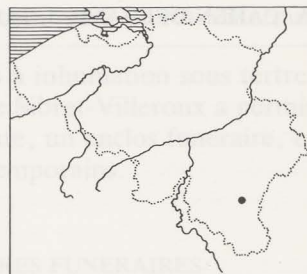


A. CAHEN-DELHAYE, I. JADIN & H. GRATIA



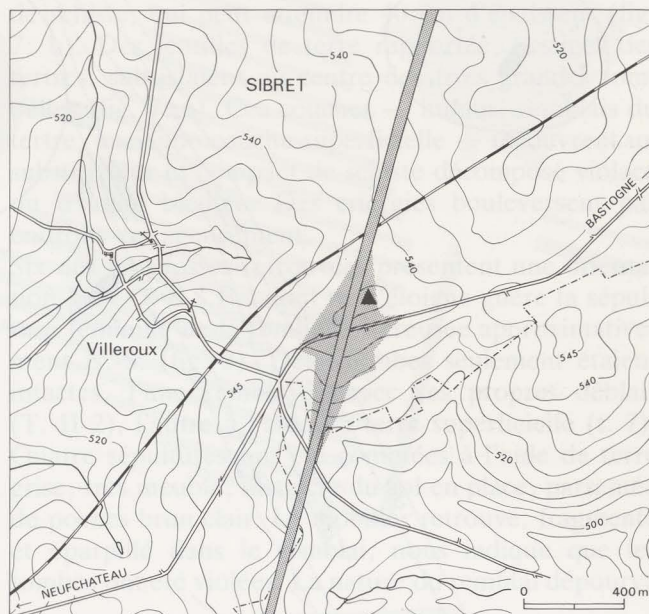
Nécropole celtique à Sibret-Villeroux (comm. de Vaux-sur-Sûre)

INTRODUCTION

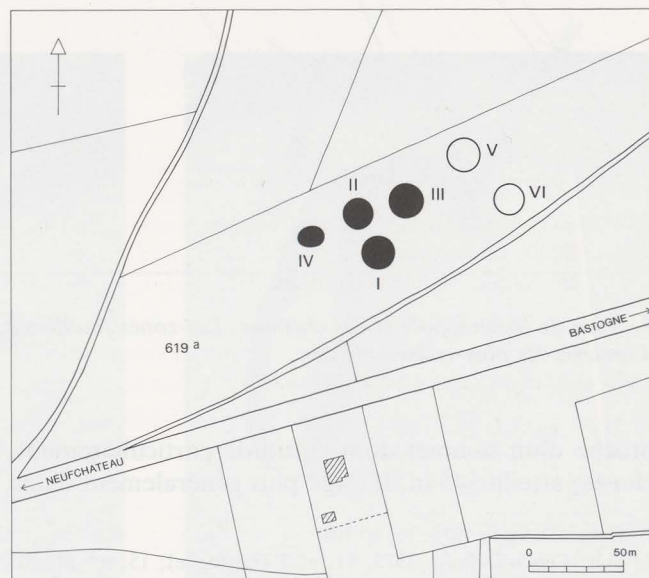
Dès 1936, les abbés V. Balter et Ch. Dubois signalaient l'existence à Sibret d'une petite nécropole de trois, peut-être quatre tombelles, dont les tertres aplanis par la culture se profilaient encore à l'horizon¹. La construction du contournement de Bastogne par l'autoroute E25, devait anéantir quatre tombelles de cette nécropole, qui en comptait en fait six. Dès 1975, le Service national des Fouilles avait tenté en vain d'obtenir les autorisations nécessaires. Six ans plus tard, M. Robert Fergloute, secrétaire du Cercle d'Histoire *Unde Oreris*, nous informait de l'expropriation réalisée au profit de l'Intercommunale pour les autoroutes des Ardennes et de la menace imminente pour le site qu'annonçait cet acte. Les autorisations furent alors aimablement accordées par la Direction du Fonds des routes de la province de Luxembourg. Ainsi, du 6 avril au 3 juillet 1982, les quatre tertres menacés et leurs abords immédiats ont pu être explorés par une équipe de chômeurs mis au travail grâce au concours de l'Administration communale de Vaux-sur-Sûre². Il n'a pas été possible de fouiller les deux tombelles épargnées par les travaux autoroutiers, toujours faute d'autorisation.

La nécropole à tombelles se situe à l'est de Villeroux, hameau de Sibret, en bordure de la grand-route qui relie Bastogne à Neufchâteau (fig. 1). Elle occupe la parcelle cadastrale 619a de la section E de la commune de Vaux-sur-Sûre (fig. 2).

Implantée comme la plupart des nécropoles contemporaines, elle se trouve sur une pente orientée au sud,



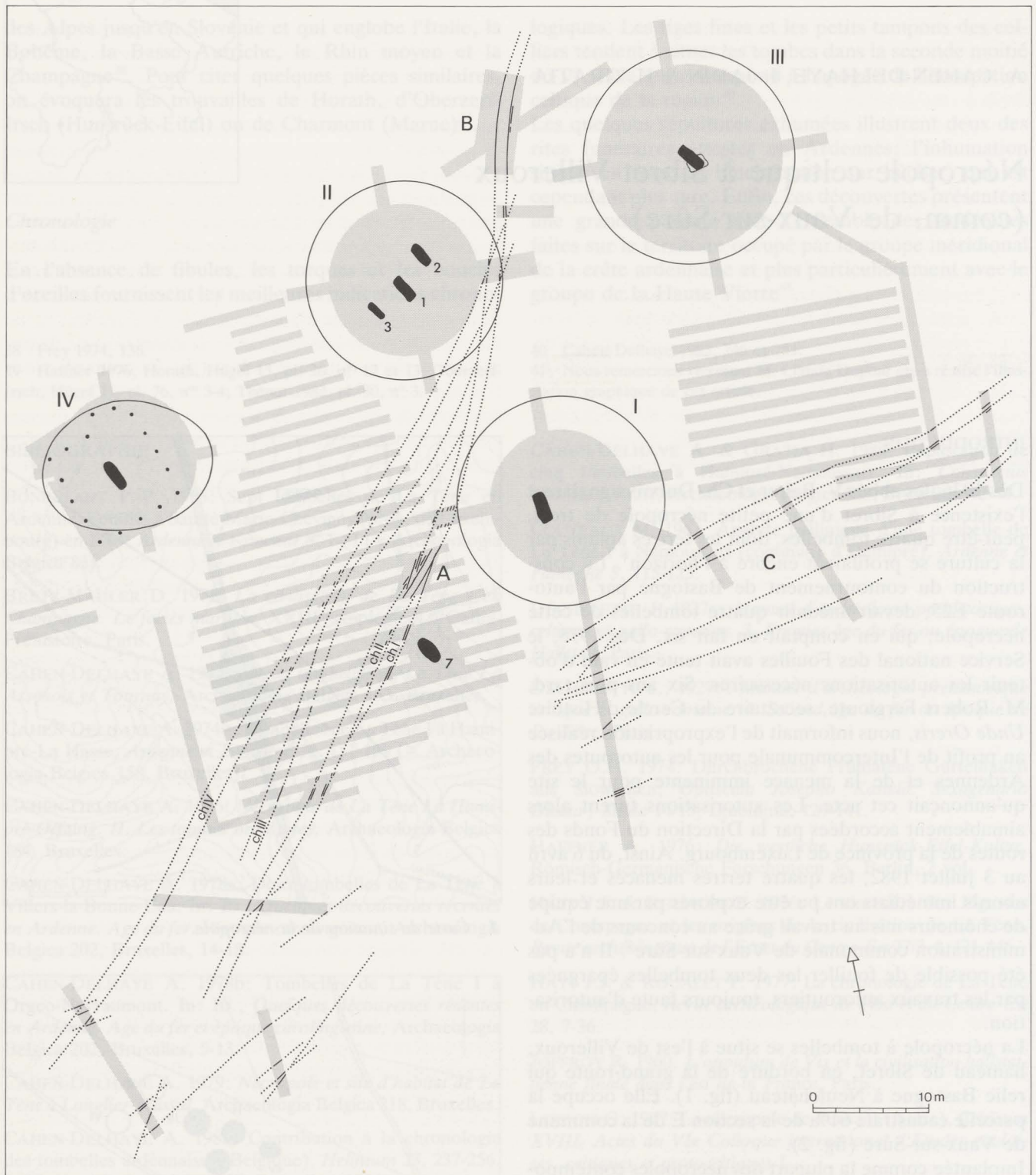
1 Carte de situation de la nécropole.



2 Les tombelles reportées sur un extrait du plan cadastral. Les tertres explorés sont en noir.

1 Balter & Dubois 1936, 289, n° 14.

2 Que l'équipe aimablement mise à la disposition du Service national des Fouilles par la Commune de Vaux-sur-Sûre trouve ici l'expression de notre gratitude, à savoir, Serge Georges de Sibret, Claudy Thiry de Bercheux, José Kobs et Robert Meyer de Bastogne. Notre reconnaissance s'adresse également à Mme Fr. Piette pour l'illustration graphique de cet article. Le dessin 8: Il est toutefois dû à l'obligeance de Mlle Chr. Meunier. Nous remercions vivement le Prof. M. Otte ainsi que Monsieur A. Geubel qui nous a aidés dans nos démarches administratives réalisées avant les fouilles et qui a eu l'obligeance de bien vouloir relire notre manuscrit.



3 Plan de la nécropole et des chemins. Les zones fouillées sont représentées en grisé. Les pointillés indiquent les associations d'ormières les plus vraisemblables.

proche d'un sommet dont l'altitude particulièrement élevée, atteint 545 m. Il s'agit plus généralement d'une

3 Cahen-Delhaye 1975, 15, n° 104.

4 Soit : Cahen-Delhaye 1975, 11, n° 7 (Bastogne); 15, n°s 102-103 (Sibret); 15, n°s 119-120 (Villers-La-Bonne-Eau), ainsi que trois sites repérés depuis lors à Bastogne, Vaux-sur-Sûre et Hompré, ce dernier site particulièrement proche de Sibret-Villeroux.

des crêtes du plateau de Bastogne qui séparent le bassin de la Sûre de celui des deux Ourthes. Sur la carte de répartition des tombelles, elle apparaît à l'extrémité nord du groupe méridional³, en une région riche en vestiges archéologiques antiques. Ainsi, dans un rayon de cinq kilomètres autour du site, peut-on dénombrer jusqu'à huit cimetières à tombelles⁴. La proximité de



4 Les sépultures à inhumation sous la tombelle II.

vestiges gallo-romains est tout autant attestée, qu'il s'agisse de la villa *Aux Cayaux* à 1 km au N.O., ou d'une voie passant à quelque 1.250 m à l'E. de la nécropole. Trois routes romaines parcourent d'ailleurs la contrée: Arlon-Tongres, Reims-Cologne et Bavai-Trèves⁵.

Outre six tombes classiques à inhumation sous terre, la fouille de la nécropole de Sibret-Villeroux a permis de découvrir une tombe plate, un enclos funéraire, et des traces de chemins contemporains.

DESCRIPTION DES STRUCTURES FUNERAIRES

Les quatre tombelles fouillées par la méthode classique des quadrants décentrés consistent en trois grands tertres de quelque 16 m de diamètre et un plus petit de forme ovale. Des schistes et phyllades du Dévonien inférieur constituent le sous-sol. La stratigraphie s'avère presque identique sur tout le site où l'on distingue de trois à quatre couches (fig. 7, coupes). Sous une vingtaine de centimètres de terre arable, on rencontre une couche argileuse peu chargée en lamelles de schiste, qui peut atteindre 40 cm d'épaisseur (fig. 7: b). Des lentilles de terre rapportée, vestiges des tertres, subsistaient au centre des trois grandes tombelles (fig. 7: a). Ces couches — humus, remblais du tertre, ancienne couche superficielle — recouvrent un substrat dur et compact de schiste décomposé violacé ou d'argile bleutée. Des crieries bouleversent par endroits cet agencement.

Six des sept fosses retrouvées présentent une orientation N.N.O.-S.S.E., dont ne s'éloigne guère la sépulture féminine de la tombelle I creusée approximativement N.-S. (fig. 3). Deux tombes seulement étaient intactes, l'une remblayée avec ses propres déblais (T. II 2), l'autre à l'aide de terre superficielle (t. 7). Quatre sépultures ont été comblées à l'aide de terre grise, très meuble, distincte du sol en place, parsemée de poches brun clair. Le mobilier retrouvé, fragmenté et éparpillé dans le remblai, nous indique que les tombes ont été violées. La nature du remblai dépourvu

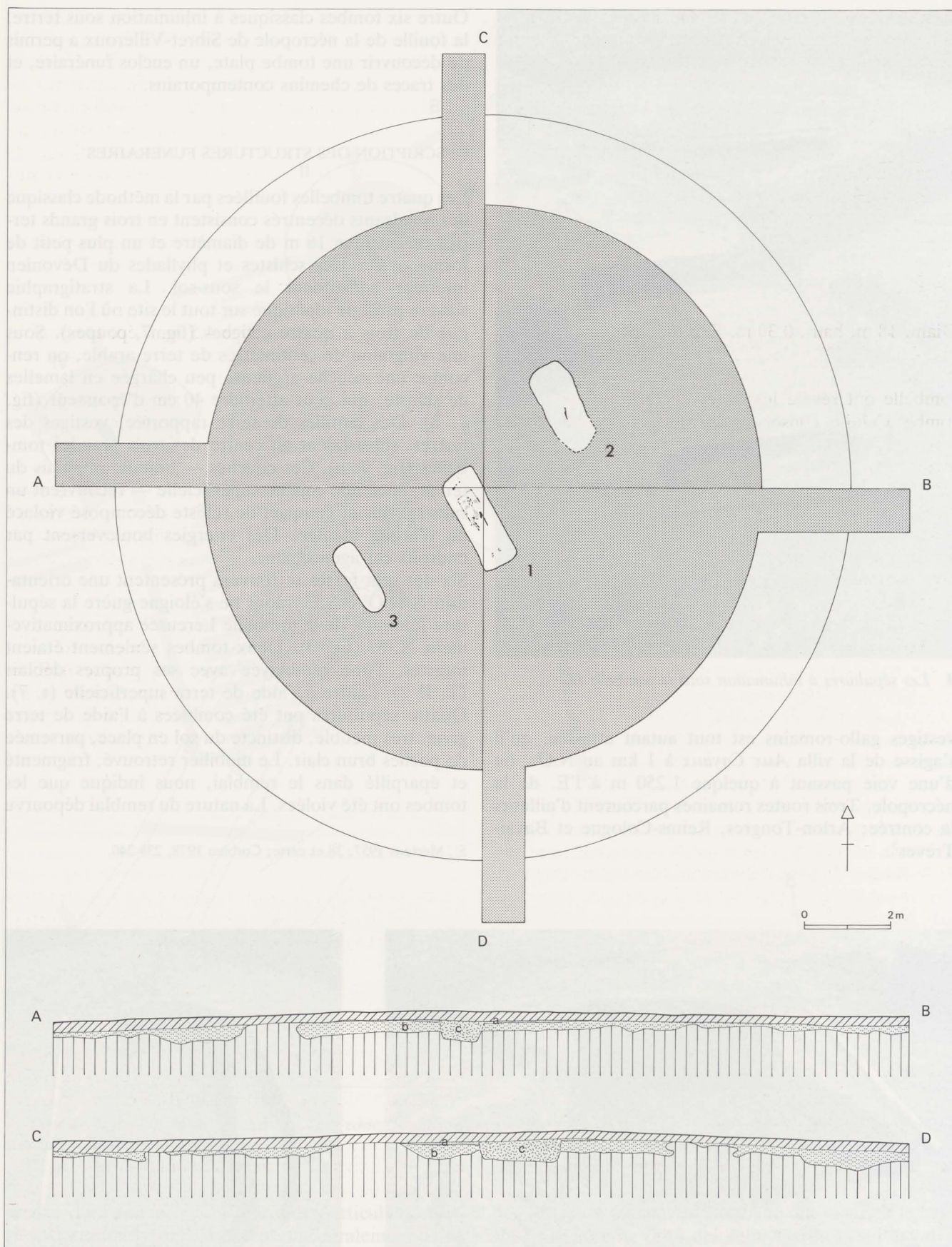
5 Mertens 1957, 38 et carte; Corbiau 1978, 239-240.



5 La sépulture sous la tombelle III, recoupée par une tranchée de pillage.



6 La sépulture plate 7.



7 Plan et coupes de la tombelle II.
 a: remblai du tertre,
 b: couche superficielle,
 c: remblai de la tombe centrale.

d'humus frais laisse croire à l'ancienneté relative du pillage. La forte corrosion constatée sur les cassures de certaines pièces confirme cette ancienneté. Enfin, le remblai de la tombe centrale 1 sous la tombelle III se caractérisait par une succession de couches obliques gris bleu foncé et gris jaune révélant que la fosse a été rebouchée depuis le S.E. après le pillage. Ce type de remblai diffère totalement, par sa stratigraphie et l'absence de lentilles brun clair, de celui qui a été rencontré dans les autres tombes pillées.

TOMBELLE I (fig. 3)

Diam. 18 m, haut. 0,30 m. Explorée par une tranchée circulaire de 12 m de diamètre. Le tertre abritait une tombe décentrée de 2 m vers l'O. Les coupes de la tombelle ont révélé les restes du tertre centré sur la tombe. Celui-ci conservait des traces des déblais de la fosse sépulcrale, révélant qu'elle avait été creusée avant l'édification de la butte.

Le remblai de la partie méridionale de la tombelle recelait *cinq tessons* appartenant à trois formes distinctes:

a Fragment de panse d'une céramique protohistorique commune, à noyau gris et parois brun-rouge, dégraissant végétal, surface rugueuse et criblée de trous.

b Tesson de vase protohistorique caréné (fig. 8: Ib). Diam. carène 14 cm environ. Pâte fine, grise, très dure et homogène, dégraissée à l'aide de chamotte. Il s'agit soit de l'épaulement d'un vase biconique, soit du col concave d'une forme carénée. La surface extérieure apparaît lustrée alors que l'intérieur est seulement lissé. Cette pièce, ainsi qu'un petit tesson de panse de même pâte, non lustré, et un autre fragment de col, ont été retrouvés à l'E. de la tombe principale, respectivement à 1 m, 5 m, et plus de 20 m dans une tranchée de sondage. On peut raisonnablement supposer que le vase possédait un décor composé de plages lustrées et d'autres mates⁶.

c Deux tessons romains, dont un fond de cruche réalisée au tour (fig. 8: Ic). Diam. fond 6 cm. Pâte orangée, tendre, compacte, assez poreuse, à base d'argile micacée dégraissée très finement à la chamotte.

Sépulture

Long. 2,13 m, larg. max. 1,20 m, prof. 0,90 m environ. Contour de la fosse rectangulaire à angles arrondis, bords et fond très irréguliers. Parois obliques, fond concave.

Tombe pillée anciennement. Dans le fond de la fosse, une lentille de remblai initial en place, épaisse de 4 cm

maximum, conservait des traces organiques à 2-3 cm au-dessus du fond, un fragment osseux ainsi que des traces d'une planche en bois dont les fibres s'étendaient dans l'axe de la tombe, à 1 cm au-dessus du fond. Dans le remblai, a encore été trouvé un *tesson de céramique domestique*. Pâte dure, homogène, dégraissée à la chamotte. Surface externe criblée de trous, surface interne lissée. Noyau gris foncé et surface brune. Fragment de panse.

Quelques vestiges des donations abandonnés dans la fosse par les pillards ont été retrouvés épars dans le remblai.

1 *Extrémité de torse décoré, en bronze* (fig. 8: I 1). Long. cons. 27 mm, ép. tige 4,5 mm, ép. tampon 7,1 mm. Mauvais état de conservation, fortement corrodée dans l'épaisseur, patine vert clair s'écaillant. Tige pleine, de section circulaire, décorée de motifs géométriques incisés. La partie conservée de la tige se termine en s'épaississant à l'approche du petit tampon globuleux, précédé par une zone décorée de 17 mm. Quatre séries de doubles incisions annulaires entre lesquelles s'insèrent trois larges bandeaux décorés de triangles alternés, incisés de 3 à 5 lignes obliques. A la cassure s'amorce une plage lisse. Au tampon, traces d'usure à la partie intérieure.

2 *Agrafe de ceinture en fer* (fig. 8: I 2). Long. 33,8 mm, ép. 4,9 mm. Non restaurée. Crochet formé à partir d'une tige de section carrée, tordue dans sa longueur et recourbée à une extrémité. L'autre extrémité, plus épaisse, actuellement éclatée par la rouille, peut avoir été aplatie et recourbée en position alternée.

TOMBELLE II (fig. 3, 4, 7)

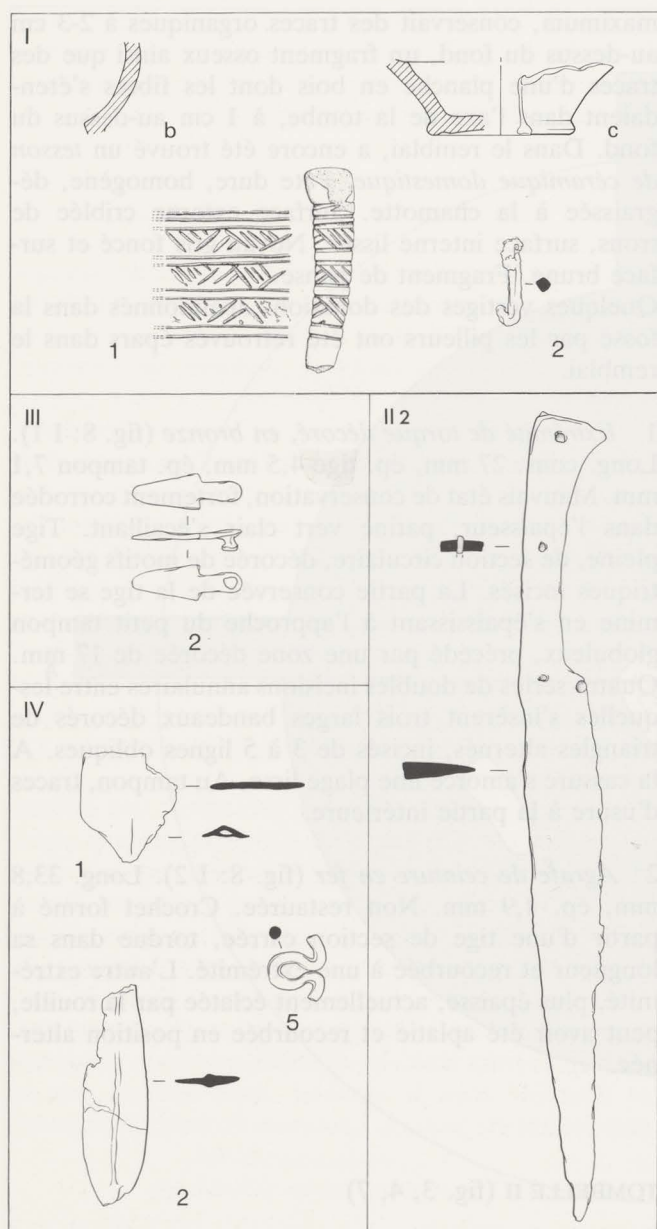
Diam. 17 m, haut. 0,22 m. Explorée par une tranchée circulaire de 13 m de diamètre. Le tertre abritait trois tombes parallèles et alignées, distantes de quelque 2 m.

Sépulture 1

Long. 2,36 m, larg. 0,90 m, prof. 0,62 à 0,70 m. Bords de la fosse assez réguliers, et presque verticaux. Fond irrégulier et plus profond aux pieds. Forme rectangulaire. Chevet au N.N.O.

La tombe se marquait à la surface du tertre par un creux au-dessus de la fosse. Remblai caractéristique, résultant du rebouchage après pillage, semblable à celui rencontré dans la tombelle I. Vestige du remblai initial, une couche uniforme de terre grise, épaisse de 3 à 4 cm et ne recouvrant que partiellement le fond de la fosse, conservait de rares traces de matières organiques, telles que des cheveux et des éléments osseux souvent diffus. Subsistait ainsi une ombre de squelette, effacée au niveau de la tête et du bas des jambes.

⁶ C'est en ce sens qu'il faut comprendre le «bord de gobelet bitronconique agrémenté d'un décor géométrique lustré», Cahen-Delhaye & Gratia 1983, 49.



8 Mobilier recueilli dans les quatre tombelles explorées. Ech. : 1/3, sauf tampon de torque et déroulement de son décor: 1/1.

Sépulture 2

Long. approximative 2,15 m, larg. 0,85 à 0,96 m, prof. 0,50 à 0,70 m. Fosse en forme de rectangle irrégulier arrondi aux angles. Parois obliques, bords et fond irréguliers, ce dernier est incliné vers le N.N.O. Chevet probablement au N.N.O.

Exceptionnellement, le remblai, très compact, se trouvait constitué par les déblais de la fosse. La fosse n'a pu être décelée qu'au niveau du substrat schisteux très dur, dans lequel elle avait été creusée d'une vingtaine de centimètres de profondeur.

Cette tombe en place ne contenait qu'un coutelas qui permet, par analogie avec la sépulture 6 d'Hamipré-Offaing, d'en situer le chevet au N.N.O.⁷

Coutelas en fer et bronze (fig. 7, 8: II 2). Long. 31,5 cm. Fort minéralisé, le coutelas gisait, à quelque 5 cm du fond, à plat, au niveau du bassin, pointe au S. La lame de section triangulaire, longue et étroite, se prolonge par une soie de forme et de section rectangulaires, qui s'élargit et s'épaissit à l'extrémité. Actuellement convexe, le dos était cependant légèrement concave⁸. Un manche formé de deux plaques en bois dont des fragments adhéraient encore à la soie, était maintenu par quatre rivets presque cylindriques en bronze, soit deux rivets à la naissance de la lame et deux sur la soie. Deux de ces rivets, moins détériorés, mesurent 10 à 12 mm de long, pour un diamètre de 4 mm au moins.

Sépulture 3

Long. 1,76 m, larg. 0,56 m à 0,65 m, prof. max. 0,58 m. Fosse assez régulière, mis à part le fond, relevé au N.N.O.

Forme rectangulaire, avec extrémités arrondies. Contour flou dans sa partie supérieure.

Remblai visible dès la base de l'humus, mais sans limite précise. Semblable à celui de la tombe centrale. Sur le fond de la fosse subsistait encore une lentille du remblai initial, laissée en place par les pillards. Une trace d'un os long rejeté dans l'axe de la fosse, constitue le seul vestige retrouvé de l'inhumation.

TOMBELLE III

Diam. 17 à 20 m, haut. max. 0,35 m. Explorée par une tranchée circulaire de 16 m de diamètre. Le tertre dont il subsistait encore au centre de la tombelle un moignon d'environ 11 m de diamètre, épais de 16 cm maximum, recouvrait une tombe récemment violée, ainsi que quelques traces des premiers déblais de la fosse. Le remblai de la tombelle recelait trois tessons:

a-b Deux tessons très altérés provenant de deux céramiques communes différentes, dégraissées à la chamotte. Pâte dure, brune pour l'un; extérieur brun, noyau gris très foncé et pâte friable pour l'autre.

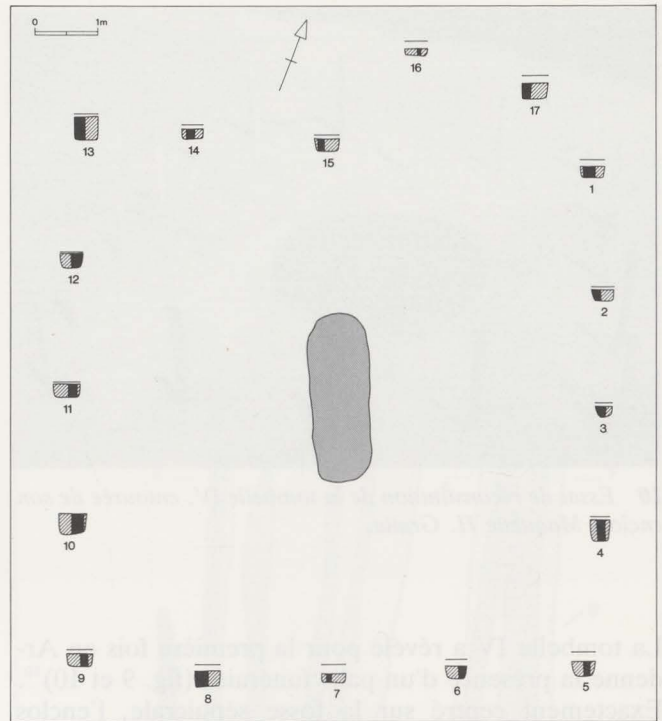
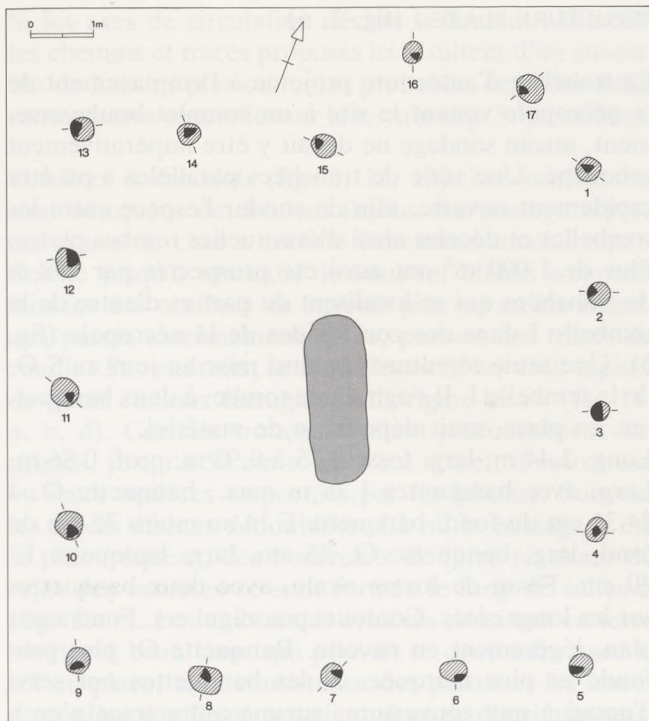
c Tesson d'une céramique de qualité, pâte dure, dégraissée à la chamotte. Noyau gris foncé, surface beige et brun rouge. Extérieur lissé.

Sépulture (fig. 3 et 5)

Tombe pillée, recoupée presque perpendiculairement en son extrémité sud par une tranchée de fouille orientée N.E.E.-S.O.O., longue de 1,65 m. Long. dans le fond de la fosse 2,40 m, larg. au N.O. 0,95 m, prof. 0,78 à 0,96 m, long. tranchée de pillage 1,65 m. Fosse

7 Cahen-Delhaye 1976, 9, fig. 3.

8 Ainsi la fig. 8 représente le même coutelas que la fig. 4: 2 de Cahen-Delhaye 1986, 218.



9 Plan de la tombelle IV et coupes des trous de pieu de l'enclos.

à bords presque verticaux. Fond en cuvette, irrégulier. Pillage récent. A l'extrémité N.O., une lunule verticale de terre gris bleu clair témoigne du remblai initial. La fosse sépulcrale contenait encore, mélangés aux terres rejetées après pillage, un tesson et une agrafe de ceinture.

1 Tesson de céramique commune. Ep. 1 cm. Panse. Dégraissé à la fine chamotte. Pâte dure. Cœur gris foncé, surface brun gris foncé, extérieur lissé mais lacunaire.

2 Agrafe de ceinture en fer (fig. 8: III 2). Long. 4,3 cm. Plaque triangulaire à pointe arrondie, prolongée sur son petit côté par une languette à l'extrémité de laquelle se trouve un bouton riveté.

TOMBELLE IV (fig. 3, 9, 10)

Long. axes 11 m et 15 m. Haut. 0,10 m environ. Tertre de forme ovale, exploré par une tranchée circulaire de 12 m de diamètre. Une tranchée supplémentaire a été nécessaire à l'O. Ce tertre de faible hauteur abritait une tombe d'homme violée, entourée d'un enclos carré de 8 m de côté, centré sur la fosse. En raison du faible volume du tertre, il est permis de supposer que sa base n'atteignait pas les limites de l'enclos.

Sépulture

Long. max. 2,66 m, larg. 0,87 à 0,99 m, prof. max. 0,66 m. Fosse rectangulaire avec extrémités arrondies,

parois presque verticales, fond assez plat et régulier. Remblai de même nature que celui des fosses violées dans les tombelles I et II.

Rejeté brisé dans la fosse avec les déblais et fortement corrodé depuis, ce qui pourrait indiquer l'ancienneté du pillage, le matériel assigne la tombe à un homme.

1 Fragment de fer de lance (fig. 8: IV 1). Larg. 3,8 cm. Base de lame large, peut-être triangulaire. Nervure apparente sur une face.

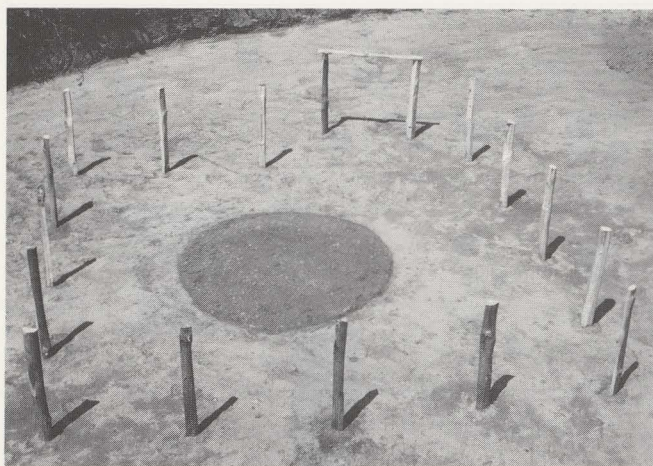
2 Deux fragments d'un fer de javelot (fig. 8: IV 2). Long. cons. 8,6 cm. Déformés par l'oxydation, les deux fragments, trouvés éloignés dans le remblai, se raccordent⁹. lame en forme de feuille de saule. Nervure de part et d'autre de la lame.

3-4 Deux plaquettes en fer de petites dimensions, fortement minéralisées. Ces pièces pourraient provenir des lances. L'une, encore en place, à plat, à 1 cm du fond, et 5 cm du bord au N.O. du centre de la tombe, indiquerait ainsi l'emplacement de ces armes.

5 Attache en fer (fig. 8: IV 5). Ep. 4,5 mm. A 18 cm du fond, dans le remblai. Tige de fer pliée en forme d'omega dissymétrique.

6-7 Deux tessons. Ep. 12 et 9 mm. Céramique utilitaire. Pâte grise, dure, compacte, dégraissée à l'aide de grosse chamotte. Surface intérieure lissée, extérieure beige.

9 Restauration des pièces III 2, IV 1, IV 2-3, IV 6, aimablement réalisée par Mlle S. Mathieu, les autres par M. W. Thyssen.



10 Essai de reconstitution de la tombelle IV, entourée de son enclos. Maquette H. Gratia.

La tombelle IV a révélé pour la première fois en Ardenne la présence d'un palis funéraire (fig. 9 et 10)¹⁰. Exactement centré sur la fosse sépulcrale, l'enclos carré de 8-8,50 m de côté avait été monté à l'aide de 17 pieux distants de 1,5 m ou 2 m. Ceux-ci se répartissaient à raison de 5 par côté, sauf au N. où un emplacement vide laissait place à deux poteaux en saillie, servant vraisemblablement à marquer une entrée. Des trous cylindriques de 30 à 56 cm de diamètre avaient été creusés pour recevoir les extrémités des pieux. Les bords des trous de plantation sont relativement verticaux et les fonds plats, sauf là où le schiste bleuté plus dur a été rencontré. Le trou prend alors un profil plus étroit en cuvette. La profondeur s'avère constante, soit environ 60 cm sous le sol actuel, sauf aux endroits où le sol en place devient plus tendre. Tous les poteaux ont laissé une empreinte en négatif, gris brun, claire et tendre, dans les terres de calage, mélange bien tassé du déblai du trou de plantation. L'examen des empreintes nous apprend que les pieux, issus de cinq rondins fendus en 2, 4 ou 5, n'étaient pas appointés. Leur position dans les trous varie fortement afin de rectifier l'alignement. Les pieux d'angle et du porche d'entrée ne paraissent ni plus forts ni plantés plus profondément. Le diamètre des rondins utilisés permet d'estimer à 10-12 m la hauteur de l'arbre qui a servi à la confection des pieux. Issus d'un seul tronc, les cinq rondins pourraient avoir mesuré entre 2 m et 2,50 m, soit une hauteur hors-sol pour l'enclos de 1,50 à 1,80 m. Aucune trace de réfection de la clôture, ni de fossé entourant l'enclos n'a été décelée. Les dimensions modestes des pieux ne permettent pas d'imaginer de superstructure, hypothèse que n'étaye d'ailleurs aucun élément archéologique.

10 Voir vue d'ensemble et trou de poteau dans Cahen-Delhaye & Gratia 1983, 47, fig. 21.

11 Malheureusement, le peu de temps imparti n'a pas permis d'établir autant que souhaité l'étude des ornières.

SEPULTURE PLATE 7 (fig. 3, 6)

La tranchée d'autoroute projetée à l'emplacement de la nécropole vouant le site à un complet bouleversement, aucun sondage ne devait y être impérativement rebouché. Une série de tranchées parallèles a pu être rapidement ouverte, afin de sonder l'espace entre les tombelles et déceler ainsi d'éventuelles tombes plates. Plus de 1.000 m² ont ainsi été prospectés par 758 m de tranchées qui se localisent de part et d'autre de la tombelle I dans des zones vides de la nécropole (fig. 3). Une seule sépulture fut ainsi mise au jour au S.O. de la tombelle I. Il s'agit d'une tombe, à deux banquettes, en place, mais dépourvue de matériel.

Long. 2,44 m, larg. fosse 0,75 à 0,92 m, prof. 0,86 m. Larg. avec banquettes 1,26 m max., banquette O. à 24-31 cm du fond, banquette E. à au moins 35 cm du fond, larg. banquette O. 25 cm, larg. banquette E. 20 cm. Fosse de forme ovale, avec deux banquettes sur les longs côtés. Contours peu réguliers. Fond assez plan, légèrement en cuvette. Banquette O. plus profonde et plus marquée. Si les banquettes ont servi d'appui à une couverture, aucune autre trace n'en a été conservée.

Remblai de terre jaune clair, assez tendre, soit de même type que l'ancienne couche superficielle laquelle présente cependant une plus grande dureté. Le remblai contenait assez peu de charbons de bois. Il était homogène de haut en bas, et adhérait parfaitement aux parois.

Cette tombe n'a conservé, à 1 cm du fond, que deux faibles traces, dans la moitié N.O. de la fosse. Il s'agit de traces d'os et de rouille, reste de la décomposition d'un petit objet.

ORNIÈRES ET CHEMINS

Disposition générale (fig. 3). Dans les sondages parallèles ouverts à la recherche d'éventuelles tombes plates sont apparues par endroits, en coupe ou en plan, des ornières de chemins orientés selon deux axes principaux. Afin d'adapter la fouille aux découvertes, 168 m de nouvelles tranchées ont été ouverts¹¹.

L'axe le mieux marqué gravit la pente entre les tombelles du S.O. au N.E. La piste a connu plusieurs tracés où ont été révélés, après décapage horizontal, un croisement de chemins et des traces de sabots (fig. 3: A et B).

Le sud de la nécropole est pour sa part sillonné par une série d'ornières qui se dirigent vers les tombelles V et VI. Le sens de déplacement pour cet axe étant perpendiculaire à la pente, et la fréquentation anarchique du chemin provoquant des dédoublements fréquents, seule l'ornière S., plus profonde, a entamé la couche schisteuse dure, et nous a ainsi conservé des ornières seulement enfoncées de 2 à 10 cm sous l'humus. Aucun écartement de roues n'est constant d'une tranchée à l'autre, dans cette zone.

Si les axes de circulation décrits se lisaient aisément, les chemins et tracés proposés ici résultent d'un ensemble de liaisons plus ou moins probables entre les différentes traces observées sur le terrain (fig. 3: pointillés).

Ornières et remblais (fig. 3, 11, 13). Les ornières se sont marquées de diverses façons. Le passage répété des roues de char a entamé l'ancienne couche superficielle jusqu'à atteindre le sous-sol bleuté compact, laissant des ornières en cuvette plus ou moins larges, aux parois extrêmement dures, portant des traces de rouille. Par endroits, le fond des ornières était tapissé de petits cailloux ferrugineux d'origine locale (fig. 11: a, b, d). Certains tronçons étaient profondément imprimés, jusqu'à 53 cm sous le sol actuel; d'autres ont vu leurs ornières emportées par les labours. Souvent les traces étaient dédoublées. Là où le passage a été le plus fréquent, des bourrelets de terre résultant du rejet des ornières se sont formés le long de celles-ci (fig. 11: c). Le remblai des ornières consistait en terre bleutée à brun clair, qui pouvait se confondre avec le sol en place, si la consistance des parois et les traces de couleur rouille ne servaient alors de discriminateur. Une large surface entre et à côté des ornières était indurée suite au piétinement.

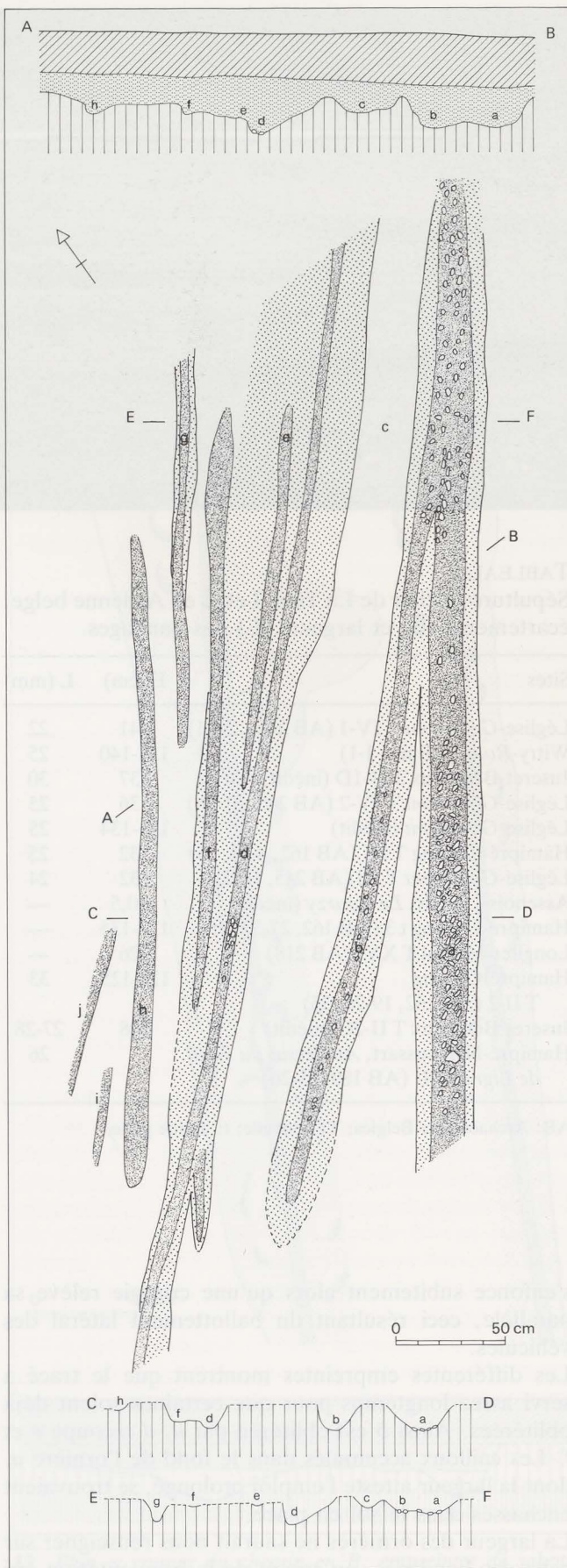
L'axe S.O.-N.E. Le chemin I, suivi sur près de 80 m, se dirige vers la tombelle I et s'incurve vers la tombelle II, pour reprendre son orientation première une fois la nécropole dépassée. Là, le sol nous a gardé de nombreuses traces de sabots (fig. 3: A, 13).

Le chemin II, dédoublement du précédent, contourne la tombe 7, puis retrouve le premier tracé. L'embranchement décapé montre que ses ornières recoupent celles, plus anciennes, du chemin I (fig. 3: B, 11, 12)¹². Suivi sur une vingtaine de mètres, le chemin II semble plus fréquenté que le premier.

Très peu utilisé, le chemin III correspond aussi à un dédoublement des précédents. Il évite nettement la tombe plate et passe à plus de 6 m au large de celle-ci.

Le chemin IV, parallèle aux chemins I-II, paraît quant à lui avoir été fort fréquenté et comporte jusqu'à trois pistes rapprochées. Suivi sur près de 80 m, il s'agit de la route la plus rectiligne de la nécropole. A l'ouest de la tombelle II, il croise et semble dépasser le chemin I pour joindre ensuite la tombelle V, puis disparaît. Il est plus profondément marqué, et apparaît postérieur aux précédents.

Le croisement nord des chemins I et II (fig. 3: B, 11, 12). Les écartements a-f et peut-être a-g correspondent au chemin I, tandis que b-j coïncide avec le chemin II (fig. 11). Les autres ornières ne possèdent pas de parallèle marquée. Par exemple, l'ornière d, d'après sa forme en coupe et l'inclinaison du terrain, correspondrait à la roue en contrebas; l'ornière parallèle, moins profonde, n'a pas été retrouvée. Dans le même ordre d'idée, on a remarqué que plus au nord, l'ornière a



11 Plan et coupes du croisement (A) des chemins I et II. Les profils CD et EF ont été relevés après décapage.

12 Voir également Cahen-Delhayé & Gratia 1983, 48, fig. 22a.



12 L'embranchement nord des chemins I et II.

TABLEAU 1
Sépultures à char de La Tène I et II en Ardenne belge :
écartements (E) et largeurs (L) des bandages.

Sites	E (cm)	L (mm)
Léglise-Gohimont T IV-1 (AB 245, 22-31)	141	22
Witry-Rolet (AB n.s. I-1)	137-140	25
Juseret-Bercheux T II-1D (inédit)	137	30
Léglise-Gohimont T IV-2 (AB 245, 31-36)	136	25
Léglise-Gohimont (inédit)	133-134	25
Hamipré-Offaing T I-1 (AB 162, 8-18, 35)	132	25
Léglise-Gohimont T III (AB 245, 16-21)	132	24
Assenois-Le Sart, <i>Le Bourzy</i> (inédit)	130,5	—
Hamipré-Offaing t 3 (AB 162, 27-33, 35)	127-135	—
Longlier-Massul T XVI (AB 218)	126	—
Hamipré-Offaing T II-2 (AB 162, 19-26, 35)	120-125	33
Juseret-Bercheux T II-2C (inédit)	108	27-28
Hamipré-Namoussart, <i>Au-dessus du Fond de Ligne</i> T III (AB 189, 25-26)		26

AB: Archaeologia Belgica; T: tombelle; t: tombe plate.

s'enfonce subitement alors qu'une criergie relève sa parallèle, ceci résultant du ballotement latéral des véhicules.

Les différentes empreintes montrent que le tracé a servi assez longtemps pour que certaines soient déjà oblitérées. Ainsi *b* est oblitérée par *a*, *d* recoupe *e* et *f*. Les cailloux accumulés dans le fond de l'ornière *a*, dont la largeur atteste l'emploi prolongé, se trouvaient enchassés dans le sol en place.

La largeur des ornières ne saurait nous renseigner sur celle des bandages, en raison de la fréquentation qui a élargi leurs profils, avec toutefois cette remarque que la largeur au fond de l'ornière est inversement proportionnelle à la profondeur de celle-ci. En consé-

TABLEAU 2
Ecartements d'ornières relevées à Sibret (en cm).

Chemin I	100-110
Chemin II	± 110
Chemin III	104-108 (115-120)
Chemin IV: ornières gauches	± 120
ornières droites	± 95
ornières intérieures	± 80
ornières extérieures	130-133
Chemin IV: ornières gauches	107
ornières droites	107-110
ornières intérieures	80
ornières extérieures	130-133
Chemin IV: ornières gauches	128-133
ornières droites	130-136
ornières centrales	110
Chemin IV	132
Chemin IV	132
Croisement A: chemin I, voie a-f	105-115
voie a-g	115-125
? voie a-h	135-145
chemin II, voie h-j	105-110
En B	108
En C	132

quence, l'ornière *g* ne dépasse pas 3 cm de largeur dans sa partie la plus profonde, la *d* mesure 3 à 4 cm au plus étroit. La largeur des bandages retrouvés dans les tombes à char d'Ardenne varie de 2,2 à 3,3 cm (tableau I).

Les traces de sabots (fig. 3: A, 13, 14)¹³. Dans le haut du parcours suivi, en B, le chemin I a connu un passage bourbeux, où des traces de sabots de chevaux non ferrés, et des trous d'eau se lisaient encore, outre les ornières les plus profondes. Le trafic s'effectuait dans

13 Fig. 14 déjà reproduite dans Cahen-Delhaye & Gratia 1983, 48, fig. 22b.

les deux sens. Les traces de sabots se répartissent de part et d'autre de chaque ornière révélant l'attelage par paire de chevaux de chaque côté du timon. Le chemin s'incurvant vers l'est, l'attelage se déportait vers l'extérieur du virage, comme l'atteste l'élargissement de la zone piétinée. Les traces de sabots, qui mesurent au minimum 7 cm de large et 10 cm de long, correspondent à des chevaux de petite taille.

Voie des roues. Les mesures entre deux ornières parallèles notées indiquent des écartements possibles entre roues d'un même essieu allant de 80 à 135-145 cm (tableau II). Si nous nous en tenons aux mesures les plus fréquentes, après distribution en classes de 5 cm, afin de discriminer les paires d'ornières dues au hasard, deux voies de roues également bien représentées se détachent, autour de 110 cm d'une part, et de 130 cm d'autre part. Comparées aux distances de bandage à bandage mesurées dans les tombes à char ardennaises (tableau I), les mesures de Sibret-Villeroux comprises entre 110 et 141 cm peuvent dater de La Tène I.

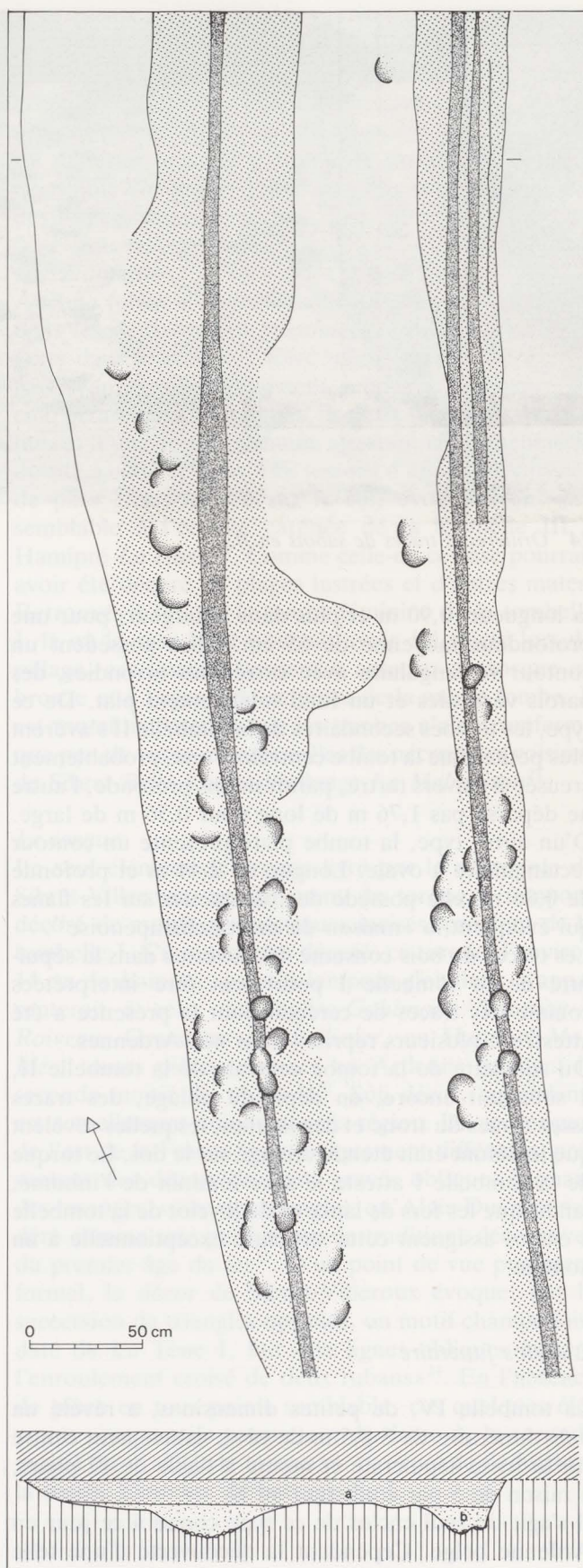
SYNTHESE

Les rites funéraires

La petite nécropole de Sibret-Villeroux est constituée d'un groupe de six tertres, dont quatre seulement ont pu être fouillés, auxquels il faut ajouter une tombe plate. L'inhumation dans des fosses sans tertre, qui rappelle des pratiques champenoises, se trouvait déjà attestée en Ardenne belge à Hamipré-Offaing, où onze tombes plates cotoyaient deux tombelles contemporaines¹⁴, ainsi qu'à Assenois-Le Sart. Des chemins qui traversaient la nécropole ont pu être reconstitués à partir de traces d'ornières encore marquées dans le sol. Le quatrième tertre exploré, le plus occidental, se distinguait par ses petites dimensions — 11 et 15 m d'axes, 10 cm seulement de hauteur — ainsi que par la présence d'un enclos funéraire carré, alors que les trois autres tombelles se présentaient classiquement. Trois tertres ont livré une tombe chacun, tandis que le quatrième (II) renfermait trois inhumations. Sur sept sépultures, six étaient orientées selon un axe N.N.O.-S.S.E., dont ne s'éloigne guère la dernière, creusée presque N.-S. La position du chevet au N.N.O. n'a pu être déterminée que pour deux tombes de la tombelle II.

Les défunts reposaient dans des fosses creusées dans le sol en place, comparables aux autres sépultures celtes connues dans la région. Cinq des sept tombes ont été violées; il n'est par conséquent plus possible d'avoir une vision précise des fosses et de leurs dispositions internes.

Deux types de fosses sont à distinguer. Celles sous tertre mesurent dans l'ensemble de 2,13 à 2,40 m dans



13 Plan et coupes du chemin en B: empreintes de sabots, ornières et trou(s) d'eau.

a Remblai assez dur, gris clair à jaune clair,

b Remblai de l'ornière correspondant à d'anciennes couches de boue. Homogène, assez tendre.

14 Cahen-Delhayé 1976.



14 Ornières et traces de sabots en B.



15 Traces de sabots.

la longueur, 0,90 m et plus dans la largeur, pour une profondeur moyenne de 65 cm. Elles possèdent un contour rectangulaire avec extrémités arrondies, des parois verticales et un fond relativement plat. De ce type, les tombes secondaires de la tombelle II s'avèrent plus petites que la tombe centrale; l'une, probablement creusée à travers tertre, paraît moins profonde, l'autre ne dépasse pas 1,76 m de long pour 0,56 m de large. D'un autre type, la tombe plate présente un contour rectangulaire à ovale. Longue de 2,44 m et profonde de 0,86 m, elle possède des banquettes sur les flancs qui évoquent la «maison du mort» champenoise¹⁵.

Les traces de bois consommé découvertes dans la sépulture de la tombelle I pourraient être interprétées comme des traces de cercueil dont la présence a été attestée à plusieurs reprises dans nos Ardennes.

Du squelette de la tombe centrale de la tombelle II, il subsistait encore, en dépit du pillage, des traces assez floues du tronc et des jambes, lesquelles révèlent que le défunt était étendu allongé sur le dos. Le torse de la tombelle I atteste le sexe féminin de l'inhumé, tandis que les fers de lance et de javelot de la tombelle à enclos assignent cette structure exceptionnelle à un homme.

L'enclos funéraire

La tombelle IV, de petites dimensions, a révélé un palis funéraire de 8-8,5 m de côté, exactement centré sur la fosse sépulcrale et monté à l'aide de 17 pieux, à raison de 5 par côté, sauf au N.

Il s'agit du seul enclos de ce type connu à ce jour en Ardenne belge. Cependant la découverte d'une telle structure, indécélable avant la fouille, demande un

décapage étendu au-delà du tertre rarement réalisé. A Juseret-La Hutte, les quatre trous creusés dans les angles de la fosse d'une tombe féminine témoigneraient d'une construction assurément différente¹⁶. Il semble qu'il faille rechercher des structures apparentées en Champagne, plutôt que dans l'Hunsrück-Eifel où les trous de poteau enserrant de trop près les bûchers pour correspondre à notre type de construction¹⁷. L'enclos de Sibret diffère, nous semble-t-il, des «maisons du mort» de Pernant et Bucy le Long (Aisne), ainsi que des grands enclos¹⁸. Par contre, de petits enclos, établis plus souvent à partir de fossés que de trous de poteau, plus généralement circulaires que carrés, s'en rapprochent par l'ampleur, de 8 à 10 m. Encore faut-il remarquer que l'importance numérique des fossés provient peut-être du mode de prospection — recherche de paléo-dénivellations, photographie aérienne — alors que les trous de poteau ne sont pas décelables avant la fouille. Les cimetières sans tumulus de Champagne incitent à moins de décapage encore que nos tombelles ardennaises. Quoiqu'il en soit, les parallèles sont à rechercher du côté des petits enclos carrés du *Mont Troté* à Manre, datés de La Tène I, des structures quadrangulaires remontant au V^e siècle de *La Perrière*, à Doucier-Collondon dans le Jura, ou enfin, plus proche, de l'ensemble B et de la structure G de la nécropole *Le Montant de l'Obit* à Menil-Annelles dans le sud de l'Ardenne française, tous datés de La Tène moyenne à finale¹⁹. Les carrés à huit poteaux de ce dernier site, de 6,5 à 8 m de côté, avec un dépôt central, évoquent une charpente puissante, attestée par des trous de poteau larges d'un mètre en moyenne. Dans le cas de Sibret, il semble qu'il faille imaginer plutôt qu'une superstructure durable, un enclos non couvert, circonscrit par une

15 Rozoy 1963; Bretz-Mahler 1971, 174-175; Lobjois & Villes 1980.

16 Geubel 1945.

17 Haffner 1976, I, 224, 391, 392 et 394.

18 Lobjois & Villes 1980.

19 Rozoy 1981; Bienaimé 1981; Scotto & Vuailat 1981; Villes 1981, 88-90, 92.

clôture avec un dispositif particulier marquant l'entrée (fig. 10).

Les pillages

L'absence de mobilier en place et la présence de pièces brisées à différents niveaux d'un remblai caractéristique, atteste le pillage de cinq tombes sur les sept fouillées. Quatre d'entre elles — les sépultures I 1, II 1, II 3 et IV 1 — se distinguent quant à la nature du remblai. Celui-ci se révèle alors compact et contient un fort pourcentage de lentilles brun clair qui ne touchent pratiquement jamais les parois des fosses. Ces remblais ne contiennent plus d'humus frais. De fines couches de l'ancien remblai, renfermant encore quelques traces d'os, subsistaient par endroits. La trace osseuse de la tombe II 3 retrouvée nettement dans les terres remuées doit provenir d'un os possédant encore une certaine consistance lors de son déplacement, par contre, les objets métalliques devaient déjà être assez corrodés pour se briser lors du pillage. L'importance de la corrosion après cassure en marque l'ancienneté. Les tessons de la cruche romaine, retrouvés dans le corps de la tombelle I, et que la présence romaine dans la région explique à elle seule, pourrait nous désigner les pilliers de ces quatre sépultures. Aucune trace de fouille n'a été relevée sous l'humus actuel, laissant supposer que le repérage des tombes n'a nécessité qu'un pelage superficiel, dans le cas où le tassement du remblai des fosses encore visible à l'époque n'ait pas suffi à guider les pilliers. Quoiqu'il en soit, la petite tombelle IV devait encore se marquer.

La tombe sous le tertre III a été pillée et remblayée suivant un scénario qui la singularise. L'orientation de la fosse n'étant plus connue des pilliers, ceux-ci ont ouvert une tranchée de sondage E.-O. au centre de la tombelle en vue de recouper la sépulture. Ayant repéré la fosse, les pilliers l'ont suivie vers le N. et vidée, sans toutefois atteindre véritablement le chevet de ce côté, comme l'atteste la lunule d'ancien remblai encore collée à la paroi. Le remblai de cette tombe s'avère dépourvu des lentilles de terre brun clair rencontrées dans celui des autres sépultures violées. Il est également beaucoup plus meuble, et l'épaisseur de l'humus qui le surmonte apparaît plus importante. Tous ces éléments laissent penser à un pillage récent.

Le mobilier

Malgré l'aperçu fragmentaire que nous avons après pillage du mobilier qui accompagnait les sept défunts,

la tombe plate se distingue par sa pauvreté: l'absence de mobilier dans cette tombe intacte contraste avec les donations découvertes ou présumées des tombes sous tumulus. Les tombes plates d'Hamipré-Offaing ne présentent pas de différence de cet ordre.

Le matériel recueilli confirme le rattachement de la nécropole de Sibret-Villeroux au groupe méridional des tombelles.

La céramique

Aucune forme d'importance n'a été retrouvée, même dans les deux tombes préservées. Les tessons découverts dans les tertres, voire même rejetés dans deux fosses après pillage, laissent supposer l'existence de cinq céramiques communes, de deux récipients de qualité, et d'une cruche romaine attestant la fréquentation du site à cette époque. Les tessons d'une pièce carénée de pâte grise, lustrée sur le col, évoquent un vase semblable à l'écuille carénée de la tombelle III à Hamipré-*La Hasse*²⁰. Comme celle-ci, ce vase pourrait avoir été décoré de plages lustrées et d'autres mates. Retrouvés à l'E. de la tombe féminine de la tombelle I, là où le vase brisé pourrait avoir été rejeté lors du pillage, ces tessons seraient à associer au torque en bronze et à l'agrafe de ceinture de la même tombe. Il est toutefois possible que les tombes n'aient renfermé que peu de vases, comme celles des nécropoles voisines de Sibret-*Belle Eau* et Hollange-*La Malmaison*²¹.

Le torque

Le seul élément de bronze livré par la nécropole de Sibret-Villeroux, un fragment de torque à tampons décoré de motifs géométriques incisés, provient de la tombelle I. S'il n'avait été décoré, ce torque d'environ 14 cm de diamètre, à petits tampons globuleux, s'apparenterait à ceux de Léglise-*Gohimont*, Tournay-*A Roiveau*, Grandvoir-*Au Bellusier*, ou Hamipré-*Mon Idée*, toutes pièces connues en Ardenne pendant la seconde moitié du v^e siècle²². Son décor, cependant, est actuellement unique pour la région. Divers torques de l'est de la France, typologiquement différents, présentent des décors de traits gravés obliques formant des losanges, voire des triangles, qu'Alain Duval considère comme une persistance de traditions décoratives du premier âge du fer²³. D'un point de vue purement formel, le décor de Sibret-Villeroux évoque, par la succession de triangles opposés, un motif champenois, daté de La Tène I, fait «de lignes obliques imitant l'enroulement croisé de deux rubans»²⁴. En l'absence de pièce en tous points semblable, ces quelques éléments comparatifs permettent de dater de la seconde moitié du v^e siècle le torque et, par voie de déduction, la tombe féminine de la tombelle I.

20 Cahen-Delhaye 1981, 29-30; Cahen-Delhaye 1974b, 29-30, fig. 17.

21 de Loë 1897-1898; Troisier 1937.

22 Voyez Léglise-*Gohimont*, T. II, t. 1 (Cahen-Delhaye 1981, 13, fig. 15), Tournay-*A Roiveau*, T. I, t. 1 (Cahen-Delhaye 1974a, 21, fig. 13), Grandvoir-*Au Bellusier*, T. IV, t. 1 (Jadin & Cahen-Delhaye

1986), Hamipré-*Mon Idée*, T. VIII, t. 2 (Cahen-Delhaye & Geubel 1976, 33).

23 Duval 1983, 35-37, 41, 49.

24 Bretz-Mahler 1971, 44, pl. 32: 2.

Les agrafes de ceinture et l'attache en fer

La tombe féminine de la tombelle I a encore livré une agrafe de ceinture en fer, constituée d'une tige de section carrée recourbée à une extrémité, qui peut avoir été aplatie et courbée en position alternée de l'autre. Ainsi reconstituée, cette pièce assez fruste se rapprocherait de l'agrafe retrouvée dans la tombelle VII de Sainte-Marie-Chevigny, voire même de celle de la tombelle IV du même site, si on considère que le crochet manquant là aussi était également en position alternée²⁵. Terminée par un simple épaississement aujourd'hui disparu, elle serait plutôt à mettre en parallèle avec l'attache trouvée dans le tertre de la tombelle IV à Léglise-Gohimont²⁶.

La sépulture pillée de la tombelle III a fourni une agrafe de ceinture en fer d'un modèle plus élaboré. Il s'agit d'une plaque triangulaire non ajourée, prolongée par une languette avec bouton d'applique. L'existence d'un crochet destiné à fermer la ceinture et situé par exemple à la pointe du triangle, demeure hypothétique. Cet objet est proche, *mutatis mutandis*, des attaches de ceinture trouvées à Hamipré-Offaing, tombelle I, sépulture 6, et dans le III^e groupe de tombes plates, sépulture 21. Toutes deux pourraient être datées de la seconde moitié du V^e siècle²⁷.

La pièce en fer en forme d'omega, trouvée dans la tombe à enclos de la tombelle IV, reste sans comparaison connue à ce jour. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une attache, dont il n'est pas possible de préciser la fonction. Elle pourrait tout aussi bien avoir servi d'anneau de suspension, d'agrafe de vêtement associée à un crochet, voire d'attache pour l'anse d'une situle en bronze... Rien n'empêche d'ailleurs de supposer qu'il s'agisse d'un objet perdu par les pilliers.

Coutelas, lance et javelot

Le coutelas de la tombe orientale sous la tombelle II constitue le seul élément de donation en place retrouvé à Sibret-Villeroux. Il gisait classiquement en position d'utilisation au niveau du bassin. Il possède une lame de section triangulaire et à dos relevé, munie d'une soie rectangulaire épaissie à l'extrémité. Un manche formé de deux plaques de bois était maintenu par quatre rivets de bronze. Notre coutelas qui trouve des parallèles typologiques en Champagne et dans l'Hunsrück-Eifel, s'apparente tout spécialement par l'allure générale à celui de la sépulture 6 d'Hamipré-Offaing et à celui de la tombelle III, sépulture 1, *Sorafé*, à Hamipré-Namoussart, ce dernier étant d'un type court cependant²⁸.

La tombe entourée d'un enclos de la tombelle IV a livré des fragments de deux fers à douille d'armes d'hast. Tous deux sont nervurés. L'association lance-javelot s'avère courante dans les tombelles ardennaises.

Les chemins

La réunion d'éléments exceptionnels, tels la nature du sol, la pente à gravir, un terrain détrempe, nous ont conservé des ornières et des traces de sabots qui appartiennent à deux axes de circulation, l'un en contrebas de la nécropole, l'autre, S.O.-N.E., la traversant en gravissant la pente. Les tracés n'empiètent pas sur les tombelles, et évitent la tombe plate dont ils s'éloignent progressivement. Tombelles et tombe 7 devaient donc, à l'époque des chemins, être encore visibles. L'étroitesse de certaines ornières — 3 à 4 cm — rappelle les fins bandages de roue retrouvés dans les tombes à char d'Ardenne datées de La Tène I. Ces chars, comme ceux qui ont fréquenté la nécropole de Sibret-Villeroux, étaient tirés par un attelage de deux chevaux, et possédaient des essieux larges d'environ 110 ou 130 cm. Les empreintes de petits sabots invitent à penser aux petits chevaux de l'âge de fer, encore s'agit-il de mesures minimum pouvant appartenir à de jeunes sujets. L'agrandissement de certaines traces de sabot, l'élargissement et l'enfoncement d'ornières, le doublement parfois anarchique des tracés laissent imaginer une fréquentation répétée des tronçons mais aussi des passages boueux qu'il a fallu contourner.

Des chars attelés de deux chevaux non ferrés se sont-ils rendus au cimetière de Sibret-Villeroux à des seules fins cultuelles, ou la nécropole se trouvait-elle en bordure d'un chemin desservant un habitat de vallée situé au S.-O. ou à l'O.? Aucun élément ne permet de répondre. Quoiqu'il en soit, le synchronisme des chemins retrouvés avec les tombelles, déduite de la forme et de la disposition des structures, demeure l'hypothèse la plus probable, en l'absence de matériel chronologiquement significatif.

Chronologie

En l'absence de fibule et de charbon de bois associés aux inhumations, le fragment décoré de torques à tampons de la tombe féminine fournit la meilleure indication chronologique. Les parallèles connus à cette pièce renvoient à la seconde moitié du V^e siècle avant notre ère, soit à la seconde phase de l'occupation celtique de la région, qui correspond à l'apogée des tombelles ardennaises²⁹.

Par ailleurs, les rares autres éléments permettant des comparaisons confirment l'appartenance chronologique et typologique au groupe méridional des tombelles ardennaises. Les agrafes de ceinture, le coutelas, la lance et le javelot, le vase caréné à décor lustré trouvent en effet des parallèles au S. de la nécropole, qui permettent de les dater, sans autre précision, du début du second âge du fer. Par assimilation, en l'absence

25 Bonenfant 1965, 37, fig. 19: 7 et 21, fig. 11: 6.

26 Cahen-Delhaye 1981, 21, fig. 12: B.

27 Cahen-Delhaye 1976, 9, fig. 2 et 29, fig. 7.

28 Cahen-Delhaye 1976, 9, fig. 2 et 13, fig. 4; Cahen-Delhaye 1986, 216-217, fig. 4.

29 Cahen-Delhaye 1983, 254.

d'autre élément, rien n'empêche de dater de cette époque l'enclos palissadé, les chemins, et plus généralement l'ensemble de la nécropole de Sibret-Villeroux.

En dépit d'une désolante pauvreté en matériel, les structures riches en enseignements observées — enclos et chemins — invitent les archéologues à porter toute leur attention sur la partie non fouillée du site, où pourraient subsister des traces de chemins.

BIBLIOGRAPHIE

- BALTER V. & DUBOIS Ch. 1936: Contribution à la carte archéologique de la Belgique. Province de Luxembourg: Feuille 65, planchettes 2, 3, 4, 6, 7, 8, Sibret, Bastogne, Wardin, Juseret, Fauvillers, Romeldange, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 67, 289.
- BIENAIMÉ J. 1981: Les structures quadrangulaires de la nécropole de «La Perrière» à Saint-Benoit-sur-Seine (Aube). In: *L'âge du fer en France septentrionale, Actes du colloque, Mémoires de la Société archéologique champenoise* 2, Reims, 291-318.
- BONENFANT P.-P. 1965: Sept tombelles de La Tène I en Ardenne. Fouille à Sainte-Marie-Chevigny (prov. de Luxembourg) en 1961, *Ardenne et Famenne* 8, 1-51 (= *Archaeologia Belgica* 83, Bruxelles).
- BRETZ-MAHLER D. 1971: *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien*, XXIII^e supplément à Gallia Préhistoire, Paris.
- CAHEN-DELHAYE A. 1974a: *Deux tombelles de La Tène I à Assenois et Tournay*, *Archaeologia Belgica* 153, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1974b: Tombelles de La Tène I à Hamipré, La Hasse, *Ardenne et Famenne* 8, 151-190 *Archaeologia Belgica* 158, Bruxelles).
- CAHEN-DELHAYE A. 1974c: *Nécropole de La Tène I à Hamipré-Offaing. I. Trois tombes à char*, *Archaeologia Belgica* 162, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1975: *Les tombelles de La Tène en Ardenne*, Carte archéologique de la Belgique 4, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1976: *Nécropole de La Tène I à Hamipré-Offaing. II. Les tombes ordinaires*, *Archaeologia Belgica* 184, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1979: La nécropole d'Al-Vaux. In: *Nécropole et site d'habitat de La Tène à Longlier-Massul*, *Archaeologia Belgica* 218, Bruxelles, 5-28.
- CAHEN-DELHAYE A. 1981: *Tombelles de La Tène I à Légglise. I. Inventaire*, *Archaeologia Belgica* 245, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1983: Contribution à la chronologie des tombelles ardennaises (Belgique), *Helinium* 23, 237-256 (= *Archaeologia Belgica* 257, Bruxelles, 1984).
- CAHEN-DELHAYE A. 1986: Aspects de l'armement aux âges du fer en Belgique. In: *Aquitania suppl. 1, Actes du VIII^e colloque sur les âges du fer*, 211-220.
- CAHEN-DELHAYE A. & GEUBEL A. 1976: *Tombelles de La Tène à Hamipré, Namoussart*, *Archaeologia Belgica* 189, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H. 1983: Sauvetage de tombelles à Sibret-Villeroux. In: *Conspectus MCMLXXXII*, *Archaeologia Belgica* 253, Bruxelles, 46-49.
- CAHEN-DELHAYE A. & HURT V. 1985: Deux tombelles celtiques à Witry, *Archaeologia Belgica* n.s. I-1, 81-96.
- CORBIAU M.-H. 1978: *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Luxembourg*, Répertoires archéologiques, série A, XI, Bruxelles.
- DUVAL A. 1983: In: *L'art celtique en Gaule*, Collections des musées de province, cat. d'expo., Marseille-Paris-Bordeaux-Dijon.
- GEUBEL A. 1945: La tombe celtique de La Hutte entre Longlier et Bercheux, *L'Antiquité Classique* 14, 167-172.
- G(EUBEL) A. 1968-69: La tombelle celtique de Ribémont à Massul (Longlier), *Ardenne et Famenne* 11, 118-119.
- HAFFNER A. 1976: *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Römisch-Germanische Forschungen 36, Berlin, 2 vol.
- JADIN I. & CAHEN-DELHAYE A. 1986: Tombelles de La Tène I à Grandvoir-Tournay, *Archaeologia Belgica* n.s. II-1, 27-28.
- LOBJOIS G. 1962: Remarques sur une sépulture de la nécropole de La Tène I de Pernant (Aisne), *Revue du Nord* 44, 403-408.
- LOBJOIS G. & VILLES A. 1980: Nouveaux éléments sur la «maison du mort» à La Tène I, *Bulletin de la Société préhistorique française* 77, 89-96.
- de LOË A. 1897-1898: Exploration des tombelles de Sibret, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* 16, 260-264 et pl. V.
- MERTENS J. 1957: *Les routes romaines de la Belgique*, *Archaeologia Belgica* 33, Bruxelles.
- ROZOY J.G. 1963: La cabane funéraire de La Tène I. Explication de la terre noire des tombes gauloises, *Bulletin de la Société préhistorique française* 60, 178-185.
- ROZOY J.G. 1981: Quelques structures de nécropoles celtiques à La Tène I dans la France du Nord, et leur signification. In: *L'âge du fer en France septentrionale, Actes du colloque, Mémoires de la Société archéologique champenoise* 2, Reims, 177-229.
- SCOTTO R. & VUAILLAT D. 1981: Le site protohistorique de Doucier-Collondon (Jura) et ses enclos protohistoriques. Note préliminaire (1979). In: *L'âge du fer en France septentrionale, Actes du colloque, Mémoires de la Société archéologique champenoise* 2, Reims, 235-242.
- TANDEL E. 1893: Les communes luxembourgeoises, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 27, 1437-1438.
- TROISIER J.V. 1937: Les fouilles de 2 tombelles à Hollange, *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg* 13, 43-44.
- VILLES A. 1981: Les bâtiments domestiques hallstattiens de la Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'Age du Fer en France septentrionale. In: *L'âge du fer en France septentrionale, Actes du colloque, Mémoires de la Société archéologique champenoise* 2, Reims, 49-97.